

Motion du 29 octobre 2014 de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication: «Vol de vélos à Genève: stop à l'impunité!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 17 mai 2018, dans le rapport M-1155 A)

MOTION*Exposé des motifs*

Le vélo est un moyen écologique, rapide et silencieux de se déplacer en ville. Il permet de diminuer l'impact du trafic automobile en ville et encourage une pratique sportive et récréative bonne pour la santé. La maniabilité de ce mode de transport a toutefois son revers. Ce véhicule est facile à voler, étant le plus souvent attaché dans l'espace public avec un cadenas. Qui ne s'est pas déjà fait voler un vélo à Genève? Un moyen efficace de lutter contre ce fléau existe toutefois. Il doit rapidement être mis en œuvre.

Considérant le fait que:

- à Genève et en Suisse, plus de 40 000 vélos sont volés chaque année;
- seuls 1% des vélos volés sont restitués à leur propriétaire;
- la disparition de la vignette vélo en 2012 a rendu les cycles encore plus anonymes et vulnérables;
- les assurances privées doivent déboursier chaque année plus de 60 millions de francs pour rembourser les citoyens lésés;
- près d'un quart des cyclistes renoncent au vélo après s'être fait dérober le leur;
- l'expérience faite par la police néerlandaise de placer des mouchards *Global positioning system* (GPS) sur des vélos placés dans l'espace public a fait chuter de plus de 40% le nombre de vélos volés;
- un journaliste de Genève a fait la démonstration spectaculaire de l'efficacité de cette méthode¹,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité de mettre en place un partenariat avec Trakyv ou toute autre société exerçant la même activité.

¹ <http://www.lematin.ch/suisse/Nous-avons-traque-des-voleurs-de-velos-par-GPS/story/16409567>